

« 2A2E »
Société civile immobilière
3 chemin du Voinard
CHAMPTOCEAUX
49270 OREE D'ANJOU
RCS ANGERS 912 636 412

DECISION COLLECTIVE DES ASSOCIES

Les soussignés,

Monsieur Erwan DUPAS
Madame Amandine NICOLLEAU

Agissant en qualité de co-gérants de la société dénommée 2A2E, société civile immobilière au capital de 300,00 €, dont le siège social est à OREE D'ANJOU (49270), 3 chemin du Voinard CHAMPTOCEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 912 636 412.

Ont pris d'un commun accord les décisions suivantes :

- **PROCEDER A UNE CESSION DE PARTS** par Madame NICOLLEAU au profit de Monsieur DUPAS portant sur la totalité des parts qu'elle détient au sein de ladite société, savoir :
90 parts sociales numérotées de 211 à 300
Moyennant le prix de TROIS MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS ET TRENTÉ CENTIMES (3 750,30 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte de cession.

Et par là-même accepter de signer l'acte de cession de parts sociales à recevoir par Maître COURSOLLE notaire à OREE D'ANJOU.

- **AGREER**, en tant que de besoin, Monsieur Erwan DUPAS, en qualité d'associé.
- **PRENDRE ACTE** de la démission de Madame Amandine NICOLLEAU de sa qualité de gérante et lui donner quitus de sa gestion.
- **NOMMER** Monsieur Erwan DUPAS en qualité de seul et unique gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 30 décembre 2025.
- **DONNER POUVOIR** à Maître COURSOLLE, avec faculté de déléguer à la société MEDIALEX, afin de procéder aux formalités de mise à jour des statuts.

Ces décisions sont prises à l'unanimité des associés.

Mme Amandine NICOLLEAU

Fait à OREE D'ANJOU
Le 30 décembre 2025



M. Erwan DUPAS

Fait à OREE D'ANJOU
Le 30 décembre 2025

